



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E94717

VALABLE JUSQU'AU 25/09/2027

ÉDITÉ LE

15/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/11/2011

Forme juridique : SARL

Capital : DEPUIS LE 09/07/2024
17 000

Raison sociale : ARTIS ET HOME

17 RUE DU HUIT MAI
59400 CAMBRAI

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC DOUAI

Siret : 538 128 869 00012

Code NACE : 4399D

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

AXA FRANCE IARD 0000011316867704

Assurance Responsabilité Civile :

AXA FRANCE IARD 0000011316867704

Situation fiscale et sociale : A jour au 03/07/2026

Téléphone : 06 88 70 20 45

Portable : 06 88 70 20 45

Fax :

Site Internet : <http://www.artisethome.fr>

E-mail : mmoneyron@gmail.com

Responsabilité légale :

MONEYRON MICHAEL GÉRANT

Effectif moyen : 1

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	17/09/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	27/10/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	15/09/2021
o Fenêtres de toit	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	18/09/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.